



Association des Chargés de Sécurité des Etablissements de Soins

OBJECTIFS et CONTENU de la FORMATION :

29^{èmes} Journées d'études et de formation des Chargés de sécurité en Ets de Soins et Médico-sociaux

PUBLIC : Cadres Chefs de service sécurité SSIAP3

PRÉREQUIS : Être cadre en charge de la sécurité en Ets de soins et, ou, Médico-sociaux

DURÉE : 1 jour et demi soit 09h00

DATES OU PÉRIODE : Les 25 et 26 mai 2023

HORAIRES : De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 50
Maximum : 150

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation soit pour le 12 mai dernier délai.

LIEU :

Centre des Congrès 33 Boulevard Carnot 49100 ANGERS

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06-24-64-15-02

TARIFS : 250,00 Euros pour les adhérents de l'association

300,00 Euros pour les non adhérents

(Les 3 repas 25 mai midi, 25 mai soir et 26 mai midi sont inclus dans ce tarif)

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Gérer et mettre en œuvre les différents dossiers sécurité incendie et malveillance
- Trouver les meilleures solutions à la gestion des dossiers inhérents à sa mission
- Optimiser l'organisation et les procédures du service sécurité

CONTENU

- Le PSE, la méthodologie à appliquer pour assurer la sûreté d'un site hospitalier.
- Comment se mettre en conformité afin d'assurer la sécurité des hélistations (suite de 2022).
- Méthodologie sur Le brouillard d'eau dans les Centre Hospitaliers en méthode de protection généralisée.
- Retex et plan d'action à adopter suite à l'évènement survenu au CH de VANNES (Incident du TGBT ayant entraîné une coupure de l'alimentation générale de l'établissement)

Siège social : Locaux de la Fédération Hospitalière de France PARIS

SIRET : 788 811 693 00019 APE : 9499Z

Adresse de correspondance : 10 rue Raoul Rousseaux 02380 LANDRICOURT

Tél : 06.16.75.10.41 – mail : contact@aces-asso.com site internet : www.aces-asso.com



Association des Chargés de Sécurité des Etablissements de Soins

- Planification et chronobiologie des personnels du service sécurité.
- Le point sur les remontées des déclarations des Ets par le délégué du ministère à l'Observatoire National de la Violence en milieu Sanitaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.